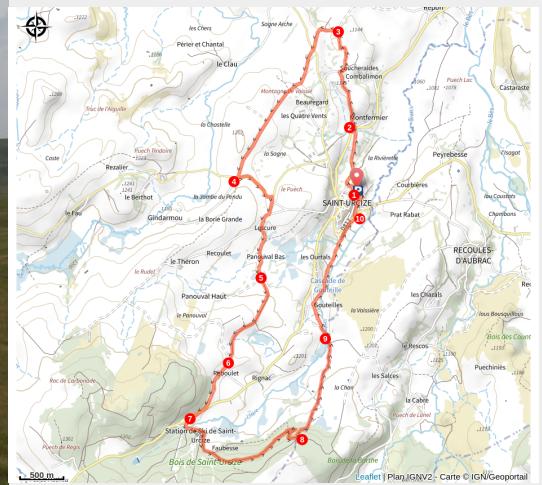


# La Chastelle

PNR\_AUBRAC



Les estives de Saint-Urcize (© PNR Aubrac)



## Une boucle à la journée pour partir à la découverte du plateau de l'Aubrac depuis Saint-Urcize.

Parcourez les chemins dans la vallée de l'Hère pour prendre de la hauteur sur les estives et rejoindre ensuite la forêt de Saint-Urcize, puis les deux cascades : ce circuit est aussi varié qu'appréciable !

### Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.7 km

Dénivelé positif : 311 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie, Point de vue

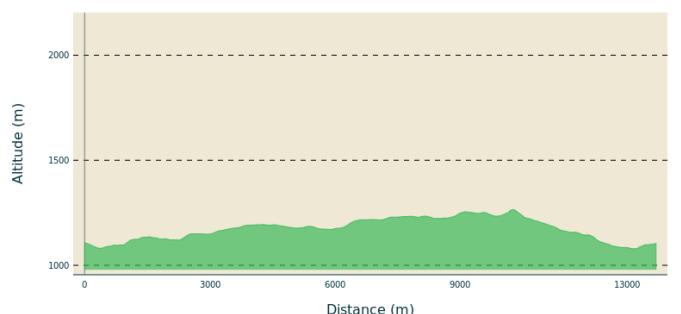
# Itinéraire

**Départ** : Parking en face de la Fontaine de Grégoire, Saint-Urcize

**Arrivée** : Parking en face de la Fontaine de Grégoire, Saint-Urcize

**Communes** : 1. Saint-Urcize  
2. Recoules-d'Aubrac

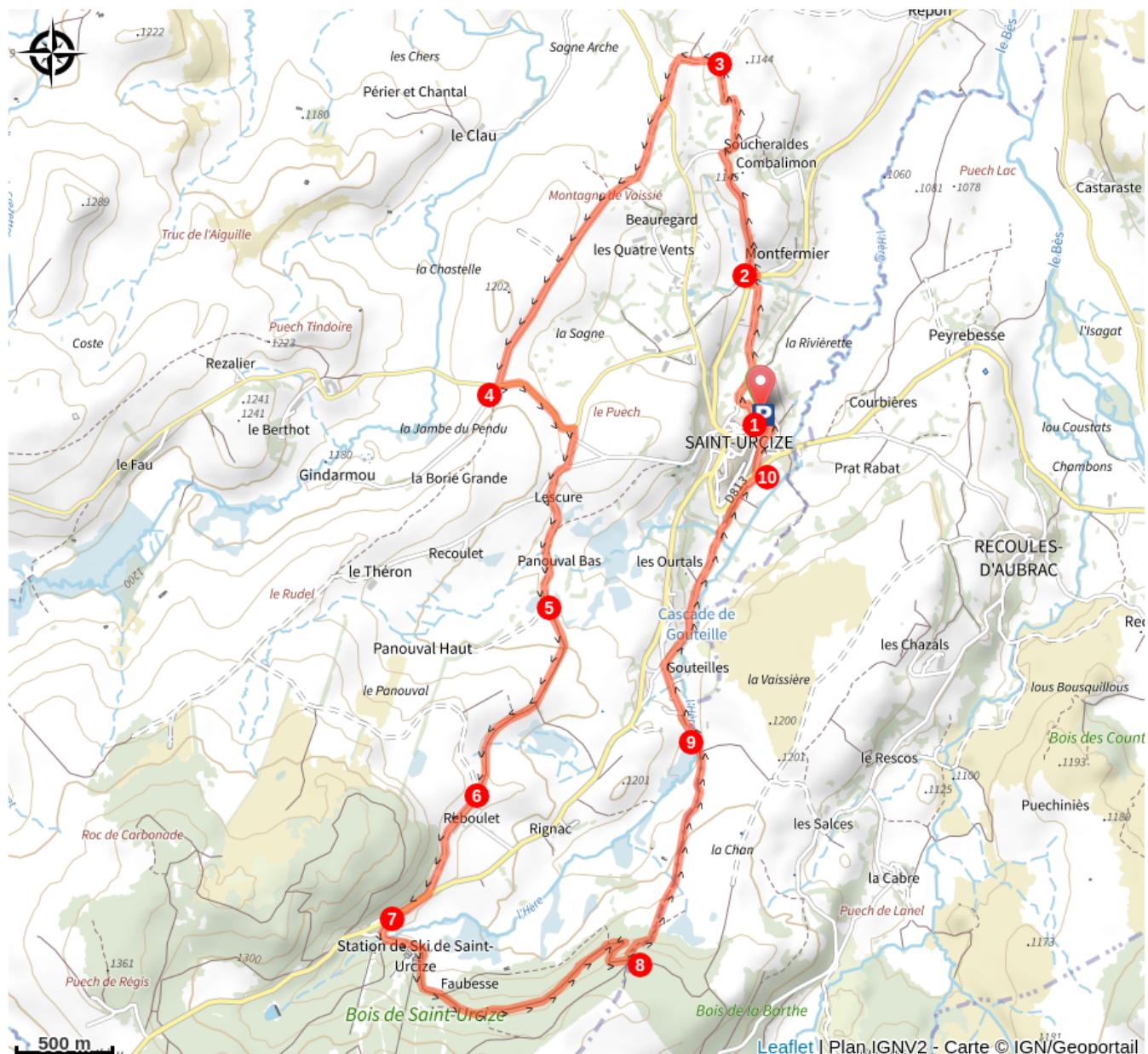
## Profil altimétrique



Altitude min 1079 m Altitude max 1265 m

1. Sortir du parking et tourner à gauche en remontant vers l'église. Prendre de suite à droite la petite route qui passe devant la chambre d'hôtes, puis de nouveau à droite le chemin qui descend vers Montfermier.
2. A la D13, poursuivre en face le chemin gravillonné en direction de Soucharaldes. Après Montfermier, éboulis de basalte sur la droite résultant de l'érosion par le gel. Au village de Souscharaldes, au niveau d'une croix prendre à droite sur environ 50 mètres puis à gauche et s'engager sur les petits chemins entre les murets.
3. Au carrefour des drailles, virer à gauche sur une large piste gravillonnée. Déboucher sur la D65 et continuer en face en suivant cette large piste toujours tout droit sur environ 1,8 km jusqu'à retrouver la D665.
4. Tourner à gauche sur la route et la suivre sur 800 mètres, puis prendre à droite au carrefour en direction de Panouval.
5. Au croisement, s'engager à gauche sur le chemin qui monte vers les estives (haies récente de résineux servant d'abris au bétail).
6. Poursuivre tout droit sur le chemin à travers les estives et passer derrière la ferme de Reboulet, rejoindre la route et l'emprunter à droite en direction de la station de ski.
7. Prendre à gauche le chemin qui descend vers le parking de la station, puis suivre la piste forestière à gauche sur 200 mètres jusqu'au téléski. Prendre à gauche le large chemin qui longe la lisière du bois sur environ 1,5 km. Celle-ci vire à droite et remonte en lacet à gauche. Continuer tout droit jusqu'à un replat.
8. Au carrefour prendre à gauche dans les hêtres, traverser la clôture et continuer tout droit le chemin qui descend dans les estives. Traverser une autre clôture et continuer tout droit dans le chemin herbeux.
9. Traverser la petite rivière de l'Hert puis prendre à droite au niveau des premières maisons. Continuer sur ce petit chemin jusqu'à Saint-Urcize.
10. A la route, traverser la D813 et prendre en face la rue de Font Rouge. Monter les escaliers sur la gauche et prendre la rue du Poustel. Rejoindre la place de l'église. Prendre à droite et redescendre jusqu'au parking, point de départ de la randonnée.

# Sur votre route...



# Toutes les informations pratiques

## ⚠ Recommandations

Traversées de propriétés privées, chiens interdits, même tenus en laisse. Itinéraire non praticable de mi-novembre à début mai, enneigement, ainsi que par temps de brouillard.

## Comment venir ?

Accès routier

A Saint-Urcize, prendre la rue Jean Vaissier, dépasser l'église, puis prendre la rue de l'Abbé Delbès. Se garer sur le parking à droite.

Parking conseillé

Parking en face de la Fontaine de Grégoire, Saint-Urcize

## ⓘ Lieux de renseignement

**Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues**

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

[chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr](mailto:chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr)

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>

